

25 - LA MOYENNE VALLEE DE LA BLEONE



Communes concernées

Archail	Entrages
Beaujeu	La Javie
Chaudon-Norante	Le Brusquet
Clumanc	Marcoux
Digne-les-Bains	Tartonne
Draix	

Données générales

Superficie : environ 18 154 hectares
Altitude maximale : 2323 mètres
Altitude minimale : 595 mètres
Population : environ 11480 habitants en 1999
10 262 habitants en 2014 (en comptant 50%
de la population de Digne-les-Bains)

PRESENTATION

LES PREMIERES IMPRESSIONS

Le territoire fortement boisé est constitué d'un relief complexe aux sommets moyennement élevés, marqué par les terres noires.

Les parcelles agricoles constituent une véritable mosaïque, ponctuée d'arbres isolés.

L'habitat récent se développe dans le fond de vallée, soumis à l'influence de la ville de Digne-les-Bains.



LES MATIERES ET LES COULEURS

Mosaïque de cultures

Lignes vertes des ripisylves et des haies

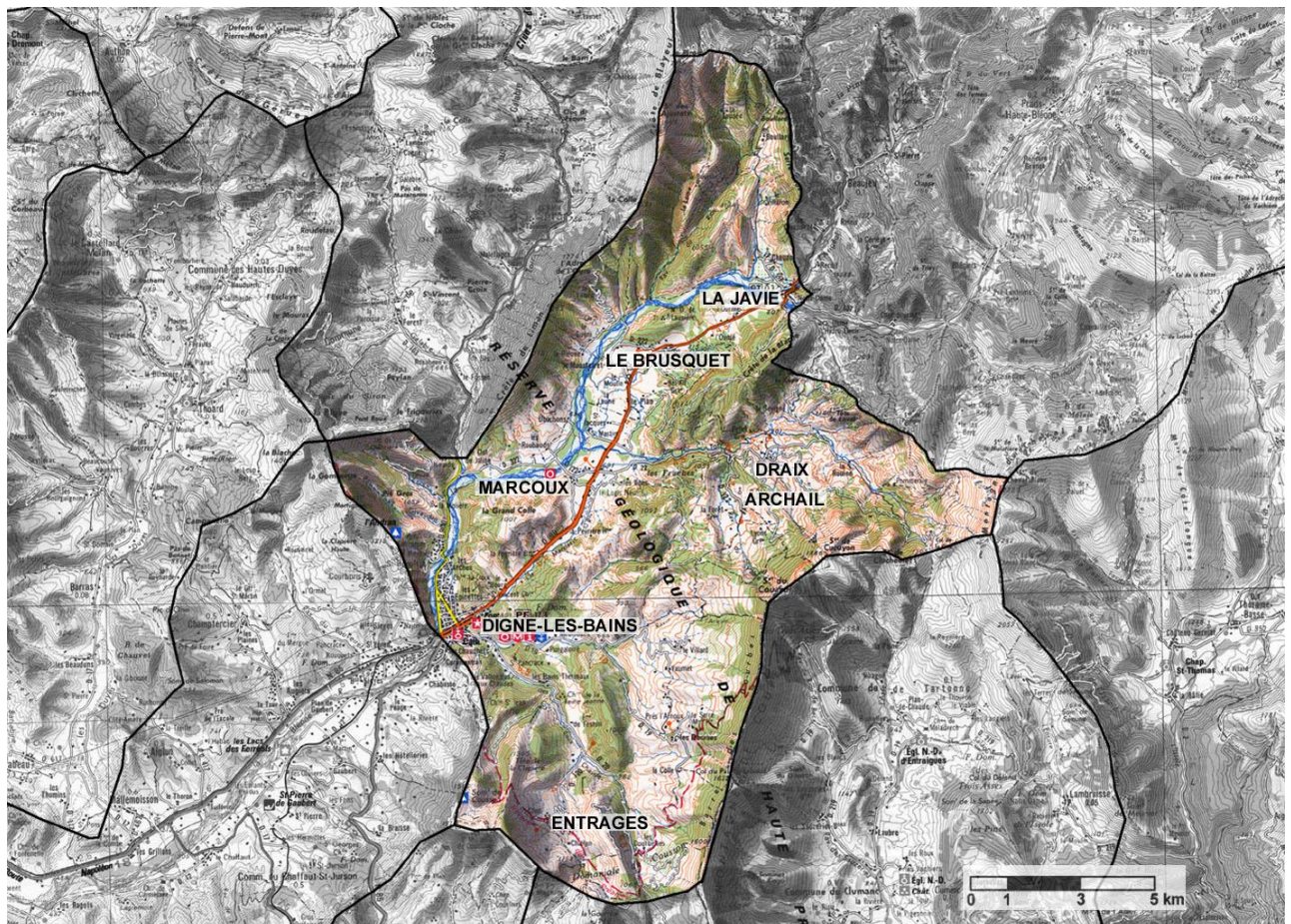
Rose et blanc des arbres fruitiers en fleur

Camaïeux de verts des forêts

Gris et noirs des roches

Gris et jaune des roches calcaires

Rose et blanc des façades des maisons



CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE

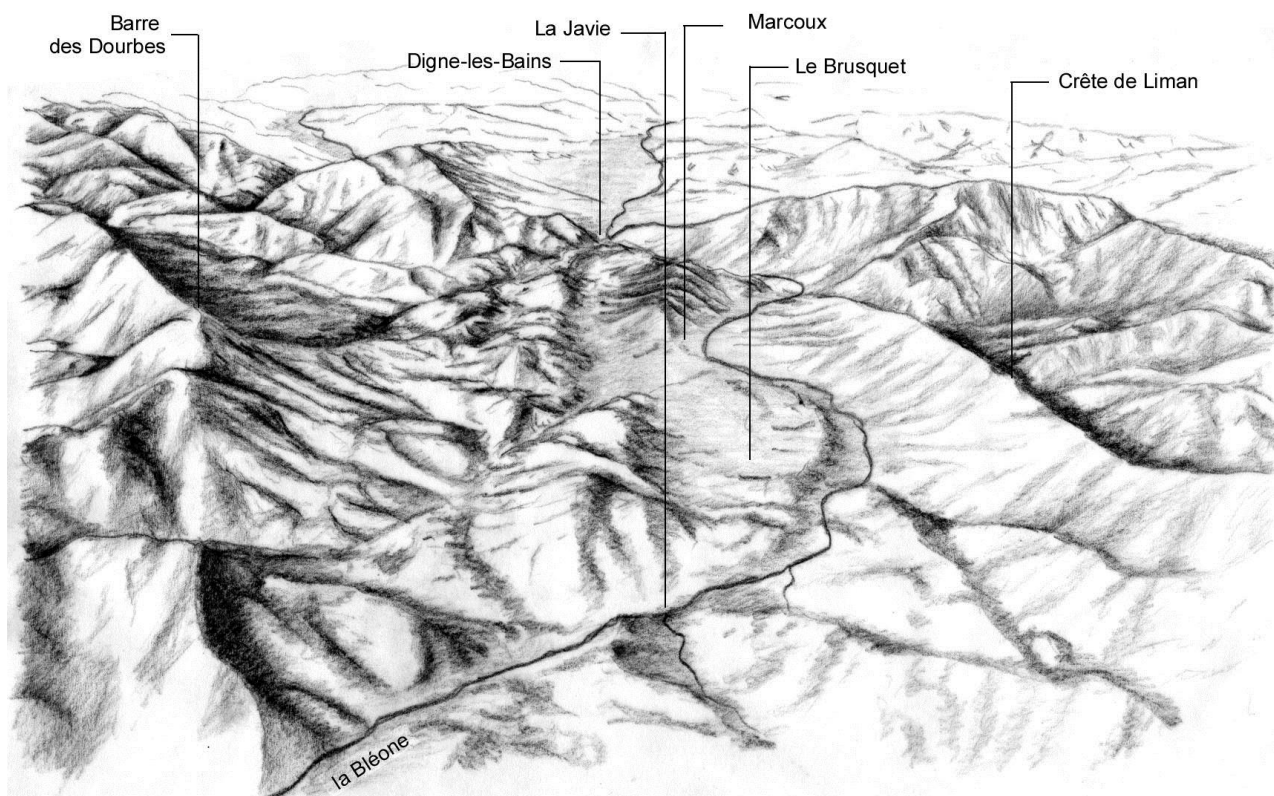


L'entrée dans ce territoire est marquée par une cluse au creux de laquelle s'est implantée la ville de Digne-les-Bains et qui marque le passage dans les Préalpes.

Cette entité présente un relief complexe qui offre des paysages variés : vallée encaissée au nord de la Grande Colle, large bassin entre Marcoux et Le Mousteret, petits vallons intimes (Le Bouinenc, les Eaux Chaudes, Le Mourouès), versants suspendus et reculés (Entraignes, Les Dourbes).

La Barre des Dourbes (ou Montagne de Coupe) qui culmine à 1988 mètres d'altitude est la figure la plus emblématique de ce pays. Cette montagne étire sa longue falaise calcaire, du nord au sud, sur près de dix kilomètres. Elle constitue une véritable barrière. L'entité est limitée au nord-ouest par la Crête de Liman, prolongée de la Crête de Blayeul (2115 mètres) et à l'est par la Montagne du Cheval Blanc (2300 mètres). Ces deux massifs annoncent déjà la haute montagne.

Les montagnes sont souvent chapeautées par des falaises calcaires. Leurs versants, affouillés par l'érosion dévoilent fréquemment des reliefs marneux ciselés par les ravinements (roubines). Ce type de formation est caractéristique de la Moyenne Bléone.





LA GEOLOGIE

Les reliefs montagneux appartiennent à la nappe de Digne, qui à la fin de l'ère tertiaire, est venue chevaucher les formations de conglomérats de Valensole. Ces terrains du Trias et du Lias (Jurassique Inférieur) présentent une succession de divers calcaires (calcaires à silex, calcarénites, calcaires marneux...) avec des inter-lits marneux, le tout très riche en fossiles (dalle aux ammonites). Les crêtes sont pour la plupart taillées dans un calcaire gris à patine rousse (massif du Cousson). La Barre des Dourbes, quant à elle est constituée de calcaires blancs à silex et de calcaires tithoniques du Jurassique Supérieur. Plus à l'est, on trouve la puissante série calcaire du Crétacé Supérieur qui forme l'ossature du massif du Cheval Blanc.

Le paysage est fortement marqué par des reliefs de terres noires du Bathonien-Oxfordien, aussi appelés « roubines ». Ce sont des terrains très épais de marnes feuilletées de couleur gris-sombre, localement riches en micas blancs ou en nodules de calcaires parfois gréseux.

Autour de Digne on peut noter la présence de gypse versicolore exploité au siècle dernier à Champourcin et d'argiles sur la commune du Brusquet. Ces matériaux se retrouvent dans les appareillages des vieilles bâtisses.

L'HYDROGRAPHIE

L'eau est très présente dans le paysage sous forme de torrents, de rivières mais aussi sous forme de ravinements dans les reliefs marneux.

La Bléone, alimentée par des cours d'eau importants (l'Arigeol, le Bouinenc, le Bès) et de multiples ravins, semble paisible dans son large lit de galets. Elle n'en est pas moins endiguée et canalisée à certains endroits, pour prévenir des crues lors de la fonte des neiges et des grosses précipitations. Il en va de même pour les torrents secondaires comme le Mardaric et le Mourouès.

Les massifs calcaires environnants constituent de vastes réseaux aquifères dont témoignent de nombreuses sources captées au-dessus des villages. Certaines possèdent des vertus thermales (vallons des Eaux Chaudes).

En fond de vallée, les eaux de la Bléone et du Mardaric sont dérivées dans des canaux d'irrigation qui quadrillent la plaine du Brusquet et de la Javie.



CONTEXTE HUMAIN

L'AGRICULTURE ET LA FORET



Le relief et la géologie de cette partie de la Bléone, au caractère complexe, entraînent divers types d'ambiances.

Le bassin de la Bléone (entre le Brusquet et Marcoux), composé de terres alluvionnaires fertiles, présente de vastes étendues cultivées. Sur ces sols favorables et irrigués, prairies, céréales, fourrages, maraîchage, vergers se succèdent. Les nombreuses haies et ripisylves structurent le paysage et renforcent l'aspect de mosaïque. Les parcelles sont souvent ponctuées de grands arbres isolés (noyers), vestiges d'anciens vergers. L'arboriculture, autrefois très présente sur ces terres, est encore fortement visible. Des reliques de vergers de grands poiriers séculaires côtoient des vergers récents de basse tige (pommiers, poiriers, cerisiers) notamment à La Javie, surnommé le « village aux milles poiriers ».



Dans les vallons d'altitude (900 à 1000 mètres), isolés, l'agriculture est dominée par l'élevage (bovin et ovin) sur des terres plus pauvres. Les vallons d'Entrages, des Dourbes, du Villard présentent des terroirs agricoles à l'aspect bocager alternant fourrages et pâtures. L'agriculture semble régresser, comme en témoignent le développement des friches sur de nombreuses parcelles.



Les boisements, très présents sur le territoire occupent les versants. Les forêts souvent mixtes sont composées de chênes, d'érables, de pins sylvestres et dominent des sous-bois de buis et de genêts. On retrouve aussi quelques plantations de pins noirs.

Dans les ripisylves, les saules et les peupliers sont parfois accompagnés de pins noirs ou de pins sylvestres.

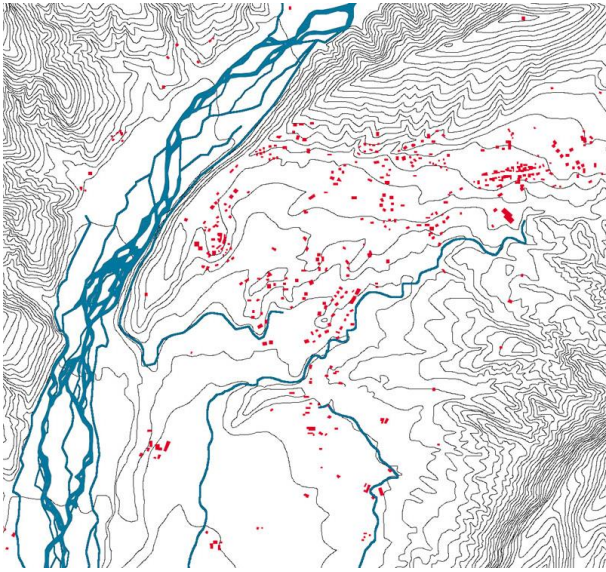


LES FORMES URBAINES

Si le type architectural méditerranéen domine encore dans l'habitat ancien, l'influence montagnarde commence à se faire ressentir (maisons plus massives, murs empâtés, disparition des génoises).

Quelques petits villages groupés, parfois perchés (Marcoux, le Mousteyret, Draix, Entrages) ponctuent le territoire. Certains présentent de belles demeures aux appareillages colorés et des ruelles non dénuées de charme. Si la proximité de Digne-les-Bains permet à ces villages anciens de survivre et aux vieilles bâtisses d'être restaurées, la pression urbaine entraîne l'apparition de nombreuses constructions récentes. L'habitat diffus de type « banlieue » se répand largement et quelques lotissements voient le jour. Cette urbanisation contribue à déstructurer les silhouettes villageoises et nuit à la qualité visuelle des terroirs.

Sur les territoires agricoles situés sur les hauteurs, à l'écart des grands axes de circulation, l'habitat est peu dense. Il est constitué de fermes isolées et de petits hameaux (Les Dourbes, Le Villard) .



La ville de Digne-les-Bains, préfecture du département, est située au creux d'une cluse, à la confluence de plusieurs vallées. Elle marque le passage entre la Moyenne et la Basse Bléone. La vieille ville qui se concentre autour de l'éperon du Rochas sur lequel est implantée la cathédrale Saint-Jérôme, a conservé une part de son caractère ancien. Les immeubles aux hautes façades colorées surplombent un dédale de ruelles étroites qui communiquent parfois entre elles par des passages voûtés.

Cependant, à la périphérie de la ville, les extensions pavillonnaires, avec leur style banlieue et les immeubles collectifs s'étendent en nappe, occultant le bourg ancien.



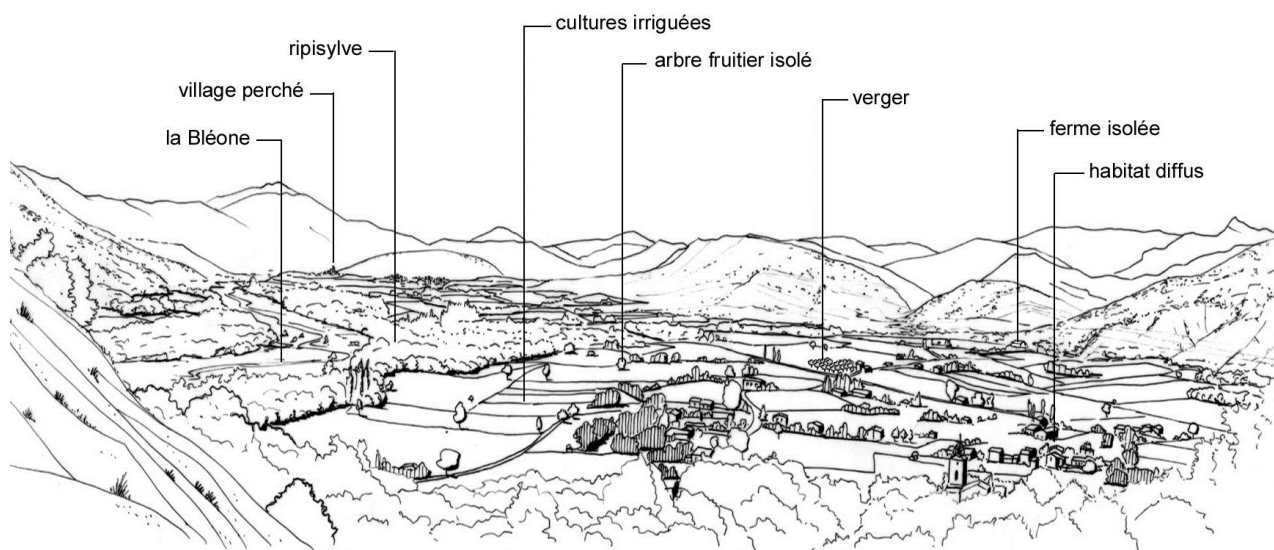
SITES REMARQUABLES

Le torrent du Mouiroués

La Barre des Dourbes

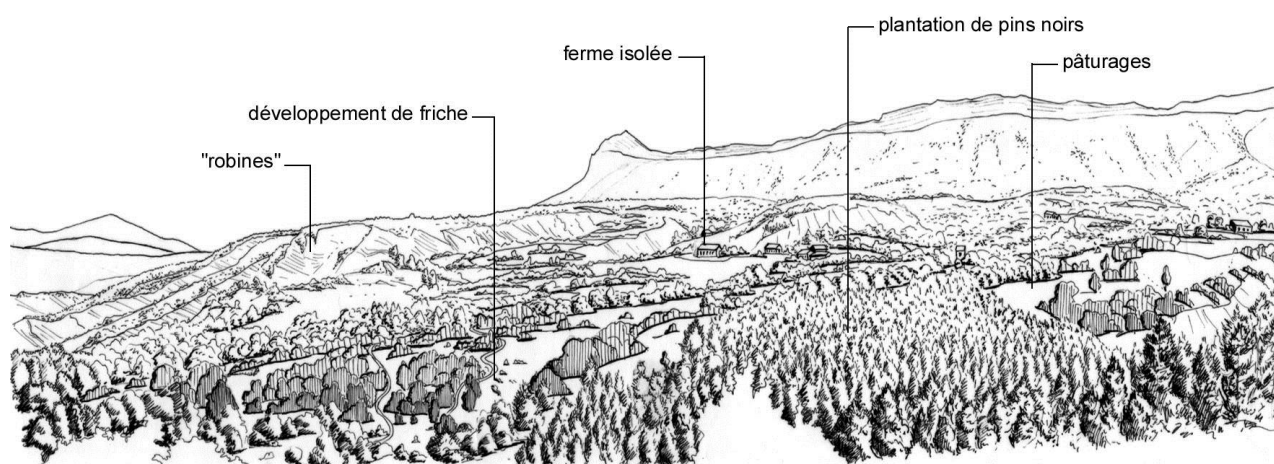


ORGANISATION DU TERRITOIRE



- Occupation bâtie très présente en fond de vallée et peu dense sur les hauteurs
- Quelques petits villages groupés et perchés
- Fermes isolées et petits hameaux installés sur les hauteurs
- Extension urbaine sous forme pavillonnaire autour des villages du fond de vallée
- Forte pression urbaine autour de Digne-les-Bains
- Extension de l'habitat en nappe
- Présence de quelques lotissements

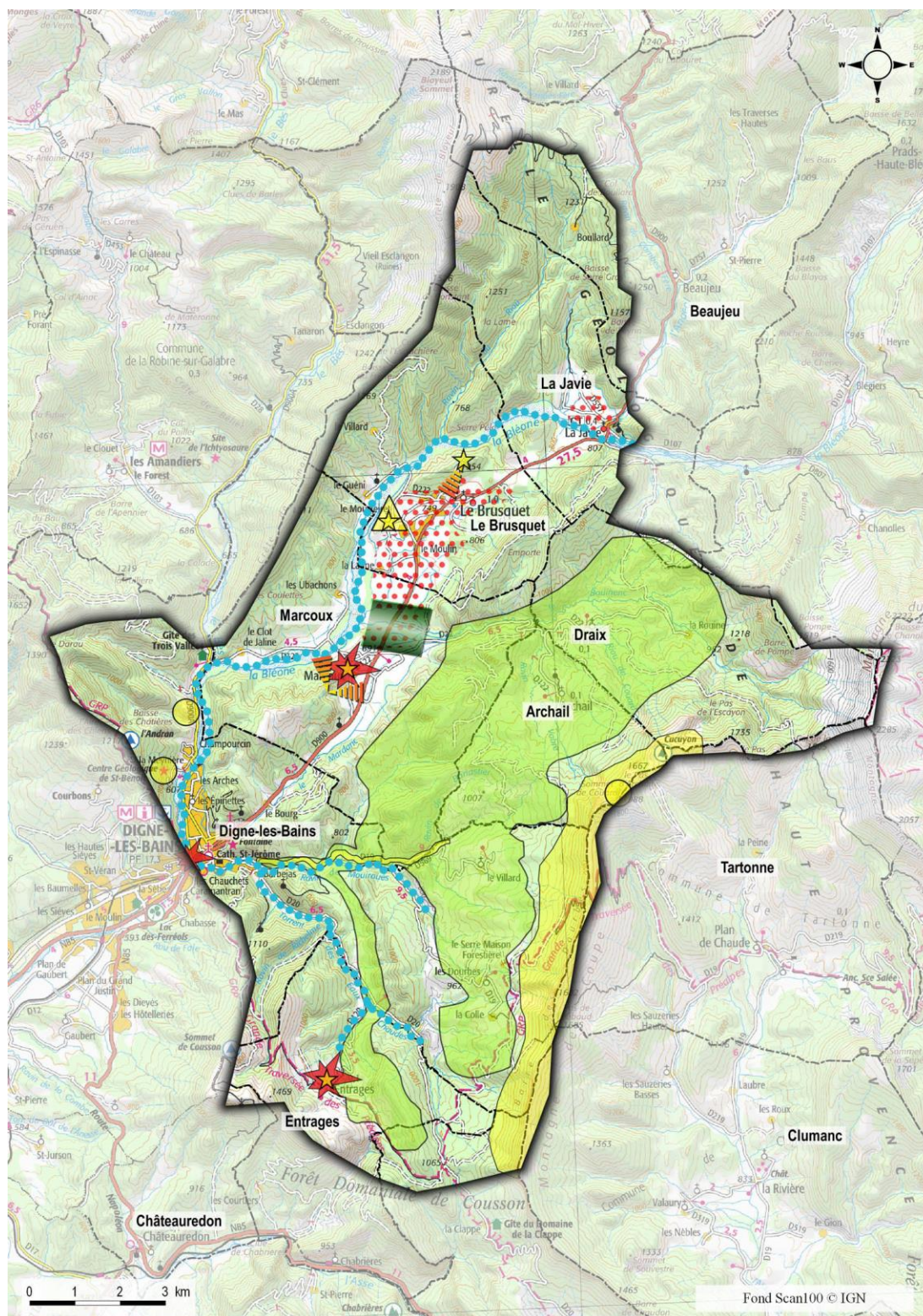
- Forêt mixte sur les versants
- Vastes étendues cultivées en fond de vallée
- Mosaïque de cultures (prairies, fourrages, céréales, maraîchages, vergers...) en fond de vallée
- Cultures irriguées en fond de vallée
- Nombreux vergers
- Arbres isolés (fruitiers) qui ponctuent les terroirs
- Petits terroirs sur les hauteurs
- Prédominance de l'élevage dans les vallons
- Développement des friches dans les vallons



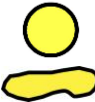
ENJEUX PRIORITAIRES

Stopper l'implantation de l'habitat diffus afin de préserver la qualité et la perception des terroirs de qualité paysagère notable

Maintenir les paysages ouverts sur les hauteurs



ENJEUX ET ACTIONS

ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX	
	PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES Entretien des abords des points de vue (débroussaillage)
	PRÉSERVER ET SOULIGNER LA SILHOUETTE DES VILLAGES Affirmer une limite nette d'urbanisation Conserver des espaces de respiration autour des villages
	VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI Assurer la pertinence paysagère et architecturale des nouvelles constructions et rénovations Favoriser les actions de restauration Contrôler l'implantation et la qualité des hangars agricoles
	PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES Faciliter la protection et la gestion de ces sites Entretenir et mettre en valeur les rives
PAYSAGES CONSTRUITS	
	GÉRER ET ASSURER LA PERTINENCE PAYSAGÈRE DES EXTENSIONS URBAINES LIMITER ET STRUCTURER LES EXTENSIONS URBAINES, RECONQUÉRIR ET VALORISER LES CENTRES ANCIENS, REHABILITER ET AMÉLIORER QUALITATIVEMENT LES PAYSAGES BATIS ET LES ENTRÉES DE VILLES Préférer la revitalisation des centres anciens et une densification de l'enveloppe urbaine existante (en tenant compte de la topographie, des structures paysagères en place, des perceptions, des volumes et couleurs ...) à un développement diffus Affirmer une limite nette d'urbanisation Stopper l'étalement urbain et promouvoir les savoir-faire architecturaux Améliorer et requalifier les entrées de villes et villages L'intérêt historique, architectural, urbain et paysager de Digne mérite une étude patrimoniale et un outil de gestion adapté
	PRÉSERVER DES COUPURES D'URBANISATION Proscrire toute nouvelle implantation bâtie dans les espaces agricoles Conserver des espaces de respiration autour des villages
	CONTRÔLER LA DISPERSION ET LA QUALITÉ DU BÂTI DANS LES ESPACES AGRICOLES Stopper l'implantation d'habitat diffus dans les espaces agricoles Améliorer l'intégration paysagère et la qualité du bâti isolé Maîtriser le développement de hangars photovoltaïques
PAYSAGES RURAUX ET NATURELS	
	MAÎTRISER LA FERMETURE DES PAYSAGES, GERER L'AVANCEE DES FORÊTS ET LA QUALITE DES SECTEURS AGRICOLES OU NATURELS FRAGILES Maintenir l'activité agricole et sa diversité. Promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement Maîtriser le développement de friches Promouvoir le pastoralisme Inventorier, faciliter la protection, entretenir et renouveler les arbres isolés et les haies qui participent à la qualité des terroirs Maintenir et entretenir les réseaux de canaux d'irrigation et leur ripisylves Maintenir et valoriser les structures de vergers aux environs de La Javie Inciter les propriétaires à l'entretien des structures végétales Proscrire l'implantation de l'habitat diffus
	PRÉSERVER ET VALORISER LES RIPISYLVES. PRIVILÉGIER LES PROTECTIONS DE BERGES PAR GENIE ECOLOGIQUE